

RCS : NARBONNE

Code greffe : 1104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NARBONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00010

Numéro SIREN : 480 074 046

Nom ou dénomination : A P CONCEPT (ALUMINIUM PVC CONCEPT)

Ce dépôt a été enregistré le 01/11/2023 sous le numéro de dépôt 3316

2023/3316
du 01/11/2022

SARL A. P. CONCEPT

45 AVENUE DE PERPIGNAN
11130 SIGEAN

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2022

certifié conforme
à l'original


C. JENTON
Le gérant.

(1)

C9

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Bilan détaillé	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	6
Compte de résultat détaillé	8
Soldes intermédiaires de gestion	10
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	12
Liasse 22 IS RS	14

cg

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL A. P. CONCEPT pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	186 575,06 Euros
chiffre d'affaires	274 908,59 Euros
résultat net comptable	16 302,54 Euros

Fait à NARBONNE
Le 07/02/2023

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet SARL COGEC



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 290	877	413	843		- 430
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	780	780				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 850	3 411	439	772		- 333
Autres immobilisations corporelles	46 142	34 420	11 722	17 472		- 5 750
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	30 353		30 353	30 353		
Prêts						
Autres immobilisations financières	200		200	200		
TOTAL (I)	82 615	39 488	43 127	49 641		- 6 514
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	22 431		22 431	5 649		16 782
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	4 353		4 353	4 662		- 309
Autres créances						
Fourisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	1 439		1 439			1 439
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 018		11 018	8 322		2 696
Autres	600		600	1 667		- 1 067
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	102 993		102 993	110 121		- 7 128
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	614		614	386		228
TOTAL (II)	143 448		143 448	130 807		12 641
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	226 063	39 488	186 575	180 448		6 127

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	6 000	6 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	600	600	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	115 672	111 218	4 454
Résultat de l'exercice	16 303	24 454	- 8 151
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	138 575	142 272	- 3 697
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	940	1 137	- 197
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 105	7 759	19 346
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		1 496	- 1 496
. Organismes sociaux	2 419	2 466	- 47
. Etat, impôts sur les bénéfices		4 315	- 4 315
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	78		78
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	143	55	88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	17 315	20 949	- 3 634
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	48 001	38 176	9 825
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	186 575	180 448	6 127

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	1 290	877	413	843	- 430
20500000000 Concess.brevets licences	1 290		1 290	1 290	
28050000000 Amort.conc.brevets licences		877	-877	-447	- 430
Constructions	780	780			
21350000000 Inst.agenc./constructions	780		780	780	
28135000000 Amort.agenc.constructions		780	-780	-780	
Installations tech., matériel & outillage indu	3 850	3 411	439	772	- 333
21500000000 Materiel et outillages	3 850		3 850	3 850	
28154000000 Amort.materiel industriel		3 411	-3 411	-3 078	- 333
Autres immobilisations corporelles	46 142	34 420	11 722	17 472	- 5 750
21820000000 Materiel de transport	46 142		46 142	46 142	
28182000000 Amort.materiel de transport		34 420	-34 420	-28 670	- 5 750
Autres titres immobilisés	30 353		30 353	30 353	
27180000000 Autres titres immobilises	30 353		30 353	30 353	
Autres immobilisations financières	200		200	200	
27550000000 Cautionnements verses	200		200	200	
TOTAL (I)	82 615	39 488	43 127	49 641	- 6 514
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	22 431		22 431	5 649	16 782
31000000000 Stock matieres premieres	22 431		22 431	5 649	16 782
Clients et comptes rattachés	4 353		4 353	4 662	- 309
41000000000 Collectifs clients				1 738	- 1 738
41110000000 Clients ventes de biens services	4 353		4 353	2 911	1 442
41600000000 Clients douteux ou litigieux				149	- 149
49100000000 Prov.depre.clients				-135	135
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 439		1 439		1 439
44400000000 Etat impots s/benefices	1 439		1 439		1 439
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 018		11 018	8 322	2 696
44551000000 Etat tva a decaisser	10 070		10 070	6 301	3 769
44566100000 Tva/biens & services a 20%	206		206	760	- 554
44571200000 Tva collectee a 5.5%	674		674	614	60
44571300000 Tva collectee 20%				386	- 386
44571400000 Tva collectee 10%	47		47	187	- 140
44586000000 Etat tva s/fact.non parvenues	21		21	75	- 54
. Autres	600		600	1 667	- 1 067
44870000000 Etat produits a recevoir				1 667	- 1 667
46870000000 Deb et cred divers produits a recevoi	600		600		600
Disponibilités	102 993		102 993	110 121	- 7 128
51211000000 Credit agricole	29 153		29 153	37 846	- 8 693
51212000000 Plan epargne boursiere ca	2 936		2 936	1 073	1 863
51216000000 Dat ca pro c	70 387		70 387	70 767	- 380
53100000000 Caisse a	516		516	434	82
Charges constatées d'avance	614		614	386	228
48600000000 Charges constatees d'avance	614		614	386	228
TOTAL (II)	143 448		143 448	130 807	12 641
TOTAL ACTIF (0 à V)	226 063	39 488	186 575	180 448	6 127

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	6 000	6 000	
10100000000 Capital	6 000	6 000	
Réserve légale	600	600	
10611000000 Réserve légale proprement dite	600	600	
Report à nouveau	115 672	111 218	4 454
11000000000 Report à nouveau solde créditeur	115 672	111 218	4 454
Résultat de l'exercice	16 303	24 454	- 8 151
TOTAL (I)	138 575	142 272	- 3 697
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	940	1 137	- 197
45500100000 Ct/ct tof	580	777	- 197
45500200000 Ct/ct odil	360	360	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 105	7 759	19 346
40100000000 Fournisseurs	26 982	7 310	19 672
40810000000 Fourn factures non parvenues.	123	449	- 326
Personnel		1 496	- 1 496
42860000000 Pers autres charges à payer		1 496	- 1 496
Organismes sociaux	2 419	2 466	- 47
43100000000 Sécurité sociale	1 193	864	329
43710000000 Pro btp	783	790	- 7
43750000000 Cbtp caisse congés payés	344		344
43860000000 Org.soc. autres charges à payer	99	812	- 713
Etat, impôts sur les bénéfices		4 315	- 4 315
44400000000 Etat impôts s/bénéfices		4 315	- 4 315
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	78		78
44571300000 Tva collectée 20%	78		78
Autres impôts, taxes et assimilés	143	55	88
44210000000 Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	143	55	88
Autres dettes	17 315	20 949	- 3 634
41000000000 Collectifs clients	2 240	9 310	- 7 070
41110000000 Clients ventes de biens services	15 075	11 639	3 436
TOTAL (IV)	48 001	38 176	9 825
TOTAL PASSIF (I à V)	186 575	180 448	6 127

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
+Production vendue	274 909	279 342	- 4 433	-1,59
7041000000 Travaux sans tva	80	80		N/S
7041200000 Travaux a 5.5%	100 130	120 942	- 20 812	-17,21
7041300000 Travaux a 20%	23 322	19 467	3 855	19,80
7041400000 Travaux a 10 %	151 376	138 933	12 443	8,96
Production de l'exercice	274 909	279 342	- 4 433	-1,59
- Matières premières et approvisionnements consommés	129 132	128 256	876	0,68
6010000000 Achats matieres premieres	143 523	126 022	17 501	13,89
6022000000 Achats fournit.consommmables	2 391	4 224	- 1 833	-43,39
6031000000 Variat.stocks mat.premieres	-16 782	-1 991	- 14 791	742,89
- Sous-traitance directe	3 376	3 379	- 3	-0,09
6050000000 Achats materiel et travaux	3 376	3 379	- 3	-0,09
Marge brute sur production (I + II)	142 401	147 707	- 5 306	-3,59
Taux de marge brute sur production	51,80 %	52,88 %		
Marge brute globale (I + II)	142 401	147 707	- 5 306	-3,59
Taux de marge brute globale	51,80 %	52,88 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	60 177	36 078	24 099	66,80
6061100000 Achats carburant	2 565	2 635	- 70	-2,66
6064000000 Achats fournit.administratives	49	428	- 379	-88,55
6068000000 Achats autres matieres et fournitures	1 557	1 826	- 269	-14,73
6096000000 Rro/ach. appro.non stockes		-8	8	-100
6110000000 Sous-traitance generale	23 645	2 701	20 944	775,42
6132000000 Locations immobiliers	7 200	7 200		0,00
6151000000 Entretien vehicule	1 430	7 096	- 5 666	-79,85
6152000000 Entretien sur bien immobilier	640		640	N/S
6156000000 Maintenance	410		410	N/S
6160000000 Prime d assurances	5 884	5 587	297	5,32
6183000000 Documentation technique		25	- 25	-100
6211000000 Personnel interimaire	9 955	1 915	8 040	419,84
6226000000 Honoraires	2 411	2 717	- 306	-11,26
6227000000 Frais actes & contentieux	43	43		0,00
6228000000 Diverses remun intermediaires honoraires	600		600	N/S
6230000000 Publicite et publications	12	12		0,00
6234000000 Cadeaux a la clientele	60	507	- 447	-88,17
6241000000 Transports s/achats	1 075	322	753	233,85
6248100000 Autoroute	227	602	- 375	-62,29
6251000000 Voyages et déplacements	255	344	- 89	-25,87
6251100000 Paniers	29	254	- 225	-88,58
6257000000 Receptions	1 055	718	337	46,94
6261000000 Frais de telephone	462	470	- 8	-1,70
6262000000 Frais postaux	32	99	- 67	-67,68
6270000000 Services bancaires	581	585	- 4	-0,68
Valeur ajoutée produite	82 224	111 629	- 29 405	-26,34
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	29,91 %	39,96 %		
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 195	2 757	- 562	-20,38
6333000000 Impots.particip employeur format continu	388	604	- 216	-35,76
6351200000 Cfe cvae	1 807	1 753	54	3,08
6354000000 Droits d'enregistrement et de timbre		400	- 400	-100
- Salaires et traitements	30 035	45 084	- 15 049	-33,38
6411000000 Sal appoint.commissions de base	34 535	49 915	- 15 380	-30,81
6414000000 Pers indemnités et avantages divers		1 745	- 1 745	-100
7914000000 Transfert charges salariés	-4 500	-6 576	2 076	31,57
- Charges sociales	26 637	31 407	- 4 770	-15,19
6451000000 Pers cotisations a l'urssaf	9 603	12 241	- 2 638	-21,55

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
64530000000 Pers cotisations caisses de retraite	3 703	4 991	- 1 288	-25,81
64550000000 Ffb cotisations	396	396		0,00
64581000000 Conges payes	1 848	4 869	- 3 021	-62,05
64750000000 Pers medecine du travail pharmacie	396	475	- 79	-16,63
64760000000 Abondement pee	10 182	7 200	2 982	41,42
64800000000 Pers autres charges de personnel	510	1 235	- 725	-58,70
Excédent brut d'exploitation	23 366	32 381	- 9 025	-27,87
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	8,50 %	11,59 %		
+Reprise sur amortissements et provisions	135		135	N/S
78174000000 Rep/prov.deprec.creances	135		135	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 513	3 899	2 614	67,04
68111000000 Dot.amort.immo.incorporelles	430	430		0,00
68112000000 Dot.amort.immo.corporelles	6 083	3 469	2 614	75,35
+Autres produits de gestion courante	23	14	9	64,29
75800000000 Produits div.gestion courante	23	14	9	64,29
- Autres charges de gestion courante	116	150	- 34	-22,67
65800000000 Charges div.gestion courante	116	150	- 34	-22,67
+Transfert de charges d'exploitation	1 682		1 682	N/S
79100000000 Transf.charges d'exploitation	1 682		1 682	N/S
Résultat d'exploitat* (hors charges & prod.financie	18 568	28 346	- 9 778	-34,50
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	6,75 %	10,15 %		
+Autres intérêts et produits assimilés	619	424	195	45,99
76800000000 Autres prod.financiers	619	424	195	45,99
- Intérêts et charges assimilées	7		7	N/S
66160000000 Interets bancaires operations financemen	7		7	N/S
Résultat courant avant impôts	19 180	28 769	- 9 589	-33,33
Résultat courant / chiffre d'affaires	6,98 %	10,30 %		
- Impôts sur les bénéfices	2 877	4 315	- 1 438	-33,33
69500000000 Etat impot societes	2 877	4 315	- 1 438	-33,33
Résultat net Comptable	16 303	24 454	- 8 151	-33,33
Résultat net / chiffre d'affaires	5,93 %	8,75 %		

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

MAG Experte-comptable Janvier 2022

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A. P. CONCEPT						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	1 290	412		414		416	1 290		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	780	432		434		436	780		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 850	442		444		446	3 850		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	46 142	462		464		466	46 142		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	30 553	482		484		486	30 553		
TOTAL		490	82 615	492		494		496	82 615		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	447	502	430	504		506	877		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	780	522		524		526	780		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 078	532	333	534		536	3 411		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	28 670	552	5 750	554		556	34 420		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	32 974	572	6 513	574		576	39 488		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL A. P. CONCEPT		Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
A NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	135 652	135 654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	135 682	135 684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683		
Autres immobilisations incorporelles	700	705		
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter		
Déficits imputés		983		
Déficits reportables		984		
Déficits de l'exercice		960		
Total des déficits restant à reporter		970		
III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380		
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		
N° du centre de gestion agréé		388		
Montant de la TVA collectée		374 25 352		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 35 041		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) ⑤

Désignation de l'entreprise: SARL A. P. CONCEPT Néant ☐ *

Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *: 376 2,00

Dont apprentis 657 1,00

Dont handicapés 651

Effectifs affectés à l'activité artisanale 861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108 274 909

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105

TOTAL 1 106 274 909

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115 23

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143

Subventions d'exploitation reçues 113

Variation positive des stocks 111 16 782

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153

TOTAL 2 144 16 805

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats 121 153 461

Variation négative des stocks 145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125 48 806

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146

Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148 116

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150

TOTAL 3 152 202 383

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137 89 331

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). 117 89 331

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 274 909 Effectifs au sens de la CVAE * 023 2,00

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2

Date de cessation / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

4 8 0 0 7 4 0 4 6

Dénomination de l'entreprise

SARL A. P. CONCEPT

Adresse (voie)

45 AVENUE DE PERPIGNAN

Code postal

11130

Ville

SIGEAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	120

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	deveaux	Prénom(s)	christophe
Nom marital		% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	60
Naissance:	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie	avenue de perpignan		
	Code Postal	Commune	sigean	Pays	

Titre (2)	MME	Nom patronymique	xuelle	Prénom(s)	edile
Nom marital		% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	60
Naissance:	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie	avenue de perpignan		
	Code Postal	Commune	sigean	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

4 8 0 0 7 4 0 4 6

Dénomination de l'entreprise

SARL A. P. CONCEPT

Adresse (voie)

45 AVENUE DE PERPIGNAN

Code postal

11130

Ville

SIGEAN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

ed

		N° 2065-SD 2022	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts) Toujours à date du service	
01012022		31122022	
Désignation de la société: SARL A. P. CONCEPT 45 AVENUE DE PERPIGNAN 11130 SIGEAN		Adresse du siège social: Miel: apc11@free.fr	
SIRET: 4 8 0 0 7 4 0 4 6 0 0 0 1 6		Ancienne adresse en cas de changement:	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET:			
Activités exercées: pose et commercialisation menuiserie		Si vous avez changé d'activité, cochez la case:	
1 Résultat fiscal		Déficit	
Bénéfice imposable au taux normal: 19 180		Bénéfice imposable à 15 %:	
2 Plus-values		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %:	
PV à long terme imposables à 15 %:		PV à long terme imposables à 19 %:	
PV à long terme imposables à 19 %:		PV à long terme imposables à 0 %:	
PV exonérées (art. 238 quinquies):		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %:	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies: ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A: ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies: ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies: ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies: ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies: ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A: ☐ Autres dispositifs: ☐			
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies: ☐			
Société d'investissement immobilier cotée: ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas):			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W: ☐			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt:			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité:			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%:			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre: ☐			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre: ☐			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe:			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé: ebp			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
SARL COGEC 14 Rue Ernest Cognacq Zac Bonne Source 11100 NARBONNE		Tél: 0468903232	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 07022023 Lieu: SIGEAN	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Gérant Mr Christophe DEVAUX	
Signature:		Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire:	

Formulaire obligatoire
(art 225 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	20 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e				
		f				
		g				
		h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	20 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	20 000			

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et été de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	7	8
christophe deveaux Gérant	60	2022	25 211				
avenue de perpignan 11130 sigean							
odile ruelle	60	2022	1 539				
avenue de perpignan 11130 sigean							

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

MONTANT DES SALAIRES, ABSTRACTION FAITE DES SOMMES COMPRISSES DANS LES DSN ET VERSÉES AUX APPRENTIS SOUS CONTRAT ET AUX HANDICAPÉS ⁽⁶⁾		MONTANT DES SALAIRES, ABSTRACTION FAITE DES SOMMES COMPRISSES DANS LES DSN ET VERSÉES AUX APPRENTIS SOUS CONTRAT ET AUX HANDICAPÉS ⁽⁶⁾		10%	15%	18%
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
		MVLT réalisée au cours de l'exercice				
		MVLT restant à reporter				

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A. P. CONCEPT

du

Adresse 45 AVENUE DE PERPIGNAN 11130 SIGEAN

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	60
Total	1 055
	1 115

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2022... (total col.9 + total col.10) 10	1 115	- de l'exercice . 2022... 10	19 180
- de l'exercice précédent 10	1 225	- de l'exercice précédent 10	28 769
Nom et qualité du signataire <u>Mr Christophe DEVAUX</u> Gérant		À <u>SIGEAN</u> , le <u>07022023</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit					2468
<i>(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
		Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention		
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
		Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément				
Total							

SAGE Expert-comptables Janvier 2023

certifié conforme à l'original

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09/06/2023

AP CONCEPT Société à responsabilité limitée

Au capital de 6000 €

Siège social : 45 avenue de Perpignan – 11130 SIGEAN

SIREN N°480074046 RCS Narbonne

L'an deux mille vingt-trois,
Le neuf juin,
À dix-huit heures.

Les associés de la société A P Concept,
SARL au capital de 6000 euros divisés en 120 parts sociales, dont le siège social est à
SIGEAN se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement,
par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur DEVAUX Christophe, gérant.

Sont présents:

- Monsieur DEVAUX Christophe, propriétaire de 60parts sociales, numérotées de 1 à
60 ;

- Mademoiselle RUELLE Odile, propriétaire de 60parts sociales, numérotées de 61 à
120 ;

Soit au total deux associés présents totalisant 120 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et
prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

-Lecture du rapport de gestion de l'exercice clos le
31/12/2022,

-Approbation des comptes et affectation des
résultats,

-Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

-Les statuts de la société, le bilan, le compte de

CD

résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022, ainsi que l'inventaire ;

- Le rapport de la gérance ;

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Les associés donnent acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 qui s'élève à 16.302,54 euros de la manière suivante :

- 12.000,00 euros en distribution de dividendes.

- 4.302,54 euros en report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur DEVAUX Christophe pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

PREMIERE RESOLUTION

Les associés donnent acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident de distribuer 12.000,00 euros avec application du Prélèvement Forfaitaire Unique s'élevant à 30 %.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 (16 .302,54 euros) sera donc distribué pour ce montant et la différence (4.302,54 euros) sera affectée en report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs à Monsieur DEVAUX Christophe pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions adoptées.

